



Assignation non reçue à la bonne adresse

Par **Jean Marc E**, le **28/11/2016** à **22:08**

Bonjour,

Ma mère est propriétaire d'un appartement dans lequel je vis. Elle même reside à l'étranger et n'est pas française.

Suite à un dégat des eaux elle a été assigné puis condamnées en son absence sans avoir reçu le moindre courrier à son domicile (à l'étranger) Il a été envoyé à l'adresse de son appartement en France (dans lequel elle n'est pas domiciliée).

Est il possible de faire une procédure en appel?

Merci pour votre aide

Par **Jean Marc E**, le **28/11/2016** à **22:10**

Sachant que le syndic de l'immeuble connaît son adresse et a été déjà prié auparavant de lui adresser le courrier la bas